



COMMUNIQUE DE PRESSE

Déjà vu!

On ne dépose pas nos parapluies !

Le 17 janvier aura lieu en Pologne la 3^{ème} grève des Femmes. Les parapluies brandis lors de la première grève le 3 Octobre 2016 ont symbolisé cette mobilisation massive dans le monde entier. Le Collectif Bordelais pour les Droits de Femmes, ainsi que deux ONG polonaises, Democracy is OK et Association Défense de la Démocratie en Pologne, apportent encore une fois leur soutien aux femmes en Pologne qui se

battent non seulement pour le **droit à l'IVG** mais aussi pour le **respect**. Le 17 janvier dans les locaux du Planning Familial de la Gironde, 334 bis avenue Thiers, 33100 Bordeaux, se tiendra une **conférence de presse - débat** et une **séance de photos de soutien** qui seront publiées sur les réseaux sociaux.

L'accès à l'IVG aujourd'hui en Pologne

La loi actuelle relative aux droits reproductifs, une des plus restrictives en Europe et dans le monde, autorise l'avortement uniquement dans le cas de viol, d'« atteintes graves et irréversibles » du fœtus et de risque de la santé et de la vie de la femme. Mais même dans ces trois cas autorisés dans la loi, **l'avortement est très peu pratiqué : les statistiques officielles listent environ 1000 cas par an**. En effet, les médecins ont recours à la clause de conscience.

Les femmes polonaises qui n'obtiennent pas le droit d'avorter légalement n'ont que deux solutions :

- aller avorter à l'étranger pour celles qui le peuvent,
- se résoudre à un avortement clandestin, très onéreux (l'équivalent de la moitié du salaire moyen mensuel) et effectué dans des conditions qui mettent en danger leur santé et leur vie.

Ainsi, les organisations féministes estiment que **100 000 à 150 000 Polonaises se font avorter tous les ans clandestinement en Pologne ou à l'étranger**.

En même temps, l'éducation sexuelle est quasi inexistante et l'accès à la contraception très compliqué.

Aujourd'hui, les Polonaises risquent de voir leurs droits reproductifs être encore plus réduits. Nous luttons à leurs côtés pour qu'elles puissent décider pour leur corps et préserver leur santé, leur vie et leur dignité.

Pourquoi une nouvelle mobilisation ?

Le gouvernement conservateur au pouvoir depuis octobre 2015 soutient un durcissement de cette réglementation, déjà extrêmement restrictive. Le projet de libéralisation de la loi, prônant l'accès libre à l'IVG, à la contraception et à l'éducation à la sexualité, soutenu par plus de 40% de citoyens et qui a réuni plus de 400 000 signatures, vient d'être rejeté par le Parlement polonais. En dépit du premier recul provoqué par une mobilisation massive de Polonaises en 2016, les mouvements conservateurs radicaux soutenus par l'Eglise persistent. Ils veulent contraindre les femmes, enceintes de fœtus souffrants de malformations irréversibles et létales, à accoucher même contre leur volonté. Un projet de loi qui interdit l'avortement pour ce motif (soit la quasi-totalité des avortements pratiqués officiellement) sera prochainement examiné par la commission de santé du Parlement polonais.

Ce projet rétrograde chez nos voisins polonais nous interpelle tous en tant qu'Européen.ne.s ! Cette remise en cause du droit à l'IVG pourrait faire tache d'huile en Europe, ainsi que le cas espagnol l'a illustré en 2009.

Nos revendications d'Européennes pour l'accès à l'IVG en Pologne

- L'alignement de la loi polonaise relative à l'IVG sur les législations les plus avancées d'Europe.
- Une contraception accessible et remboursée.
- La fin de la clause de conscience des médecins en ce qui concerne les droits reproductifs.
- Une éducation à la sexualité qui soit accessible à toutes et tous, libérée des dogmes religieux.

Ce combat n'est pas seulement celui des Polonaises. En Irlande et à Malte, l'accès à l'avortement est également très restrictif. Dans d'autres pays européens, les lobbies anti-choix et les politiques du désengagement de l'Etat gagnent du terrain.

Nous exigeons le droit à un accès libre et effectif à l'avortement pour toutes les Européennes !

